



ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX
D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE



8^{ème} SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES
26-30 septembre 2022, Budapest, Hongrie

« Renforcer la conservation des voies de migration dans un monde en mutation »

RÉSOLUTION 8.14

HOMMAGE AUX ORGANISATEURS

Rappelant l'offre du gouvernement de Hongrie d'accueillir la 8^{ème} session de la Réunion des Parties, offre qui avait été acceptée par la Réunion des Parties contractantes en décembre 2018 avec beaucoup de gratitude,

Consciente de l'effort, notamment financier, consenti pour l'organisation de l'actuelle session de la Réunion des Parties par le gouvernement de la Hongrie,

Appréciant l'aide financière fournie par les gouvernements d'Allemagne, de Croatie, du Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Suisse pour l'importante préparation de l'actuelle session de la Réunion des Parties et pour faciliter la participation du plus grand nombre d'États de l'aire de répartition.

La Réunion des Parties :

1. *Exprime* sa gratitude au gouvernement de Hongrie pour les dispositions et l'important investissement financier réalisés pour fournir un lieu de réunion, des facilités et des services d'excellente qualité à la 8^{ème} session de la Réunion des Parties ;
2. *Exprime également* sa gratitude au Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier, à la fondation Dallas Safari Club et à la compagnie Leica pour toute l'aide et les services supplémentaires offerts à la Réunion et aux délégués ;
3. *Exprime* sa reconnaissance au Secrétariat de l'Accord pour la préparation des documents et des dispositions logistiques pour la 8^{ème} session de la Réunion des Parties à l'Accord ; et
4. *Exprime également* sa reconnaissance pour toute l'aide fournies par les gouvernements cités ci-dessus, qui ont contribué à la préparation de la 8^{ème} Réunion des Parties, facilitant ainsi la participation de nombreux États de l'aire de répartition ou la préparation logistique substantielle de l'actuelle session de la Réunion des Parties.